Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le 01/10/2025
ID : 037-263700726-20250925-2025091-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Hôtel de Ville
B.P. 246
37170 – CHAMBRAY-LES-TOURS cedex
☎ 02.47.48.45.87

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ
Le 25 septembre 18 h

DATE DE CONVOCATION

Le 18 septembre 2025

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS DU C.C.A.S.

EN EXERCICE 17

PRESENTS..... 9

VOTANTS 16

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. M. GATARD, Président du CCAS

Etaient présents : M. CHANDENIER, M. RUSSEAU, M. BESNIER, MME CHAMPIGNY, MME LABRANDE, Mme MARTIN, MME BRU, MME GATIEN et MME BEVERINA.

Était absents et excusés ayant donné pouvoir :
M. GATARD à M. CHANDENIER
M. BOUTET à MME BEVERINA
MME BEIGNEUX à M. RUSSEAU
M. CHOUTEAU à M. BESNIER
MME ARAB à MME LABRANDE
MME LAUNAY à MME MARTIN
MME GONTHIER à MME GATIEN

Absente et excusée : Mme MONMARCHE-VOISINE

OBJET :

Transformation de poste

Monsieur le Vice-Président informe que conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement du CCAS dans le tableau des emplois.

Suite à l'avancement de grade d'un adjoint technique territorial, il est proposé la transformation d'un poste d'adjoint technique territorial en adjoint technique territorial principal de 2ème classe. Ce poste sera pourvu par voie d'arrêté règlementaire.

Ouï l'exposé de Monsieur le Vice-Président,

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois ci-dessous :

Grade au tableau des effectifs actuel	Modifications à apporter au 1er décembre 2025
1 Adjoint technique territorial	1 Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

DECIDE à l'unanimité sauf Mme MONMARCHE-VOISINE (absente au moment du vote) :

- D'approuver la transformation du poste suivant à compter du 1er décembre 2025,
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le 01/10/2025
ID : 037-263700726-20250925-2025091-DE

DIT qu'un exemplaire de la présente sera adressé :

- à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire,
- au Trésor Public,
- au service municipal concerné : Finances.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
et les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CHAMBRAY LÈS TOURS 37170

Le Vice-Président,

Jacques CHANDENIER

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le [illegible]
ID : 037-263700726-20250925-2025092-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Hôtel de Ville
B.P. 246
37170 – CHAMBRAY-LES-TOURS cedex
☎ 02.47.48.45.87

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ
Le **25 septembre 18 h**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. M. GATARD, Président du CCAS

Etaient présents : M. CHANDENIER, M. RUSSEAU, M. BESNIER, MME CHAMPIGNY, MME LABRANDE, Mme MARTIN, MME BRU, MME GATIEN, MME BEVERINA et Mme MONMARCHE-VOISINE.

Était absents et excusés ayant donné pouvoir :
M. GATARD à M. CHANDENIER
M. BOUTET à MME BEVERINA
MME BEIGNEUX à M. RUSSEAU
M. CHOUTEAU à M. BESNIER
MME ARAB à MME LABRANDE
MME LAUNAY à MME MARTIN
MME GONTHIER à MME GATIEN

DATE DE CONVOCATION

Le 18 septembre 2025

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS DU C.C.A.S.

EN EXERCICE 17

PRESENTS..... 10

OBJET :

RELEVE DE DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT : DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDE LEGALE

Conformément aux articles R123-21 et R123-22 relatifs au Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration prend connaissance des décisions prises par M. le Président dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs délégués :

- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne handicapée domiciliée à Chambray-lès-Tours pour des frais ménagers le 17/06/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée sous tutelle pour des frais de placement à l'EHPAD Centre hospitalier de Loches le 07/07/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée sous tutelle pour des frais de placement à l'EHPAD Le Clos Mignot à Luynes le 07/07/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne handicapée pour des frais ménagers le 08/07/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée pour des frais de placement à l'EHPAD Debrou à Joué-lès-Tours le 14/08/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée pour des frais de placement à l'EHPAD Debrou à Joué-lès-Tours le 14/08/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne sous tutelle pour des frais de placement pour l'établissement Perce Neige à Truyes le 03/09/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée pour des frais de placement à l'EHPAD Le Clos du Parc à Vernou-sur-Brenne le 03/09/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne sous tutelle pour des frais de placement à la Résidence des Bois à Colombes (92) le 03/09/2025 ;

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le 01/10/2025
ID : 037-263700726-20250925-2025092-DE

DIT qu'un exemplaire de la présente sera adressé à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
et les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CHAMBRAY LÈS TOURS 37170

Le Vice-Président,

Jacques CHANDENIER